



Programme d'origine : Edicule dédié à Nantes Dame de Bon Espoir

Adresse : 2, rue des Giraudais

Propriétaire : Ville de Nantes

Occupant actuel : néant

Situation : zone UBp

Protection particulière : protégé au titre du Plan Local d'Urbanisme - liste du patrimoine nantais

Lors d'une promenade sur les rives de la Sèvre à Nantes, un monument attire l'attention des badauds, tout comme celle des habitants du village. Il s'agit d'un édicule dédié à Notre Dame de Bon Espoir.

Cet enclos de quatre-vingt-dix-huit m² est revendiqué par la Ville dès 1853, qui renouvelle ses prétentions de propriétaire en 1879. Preuves à l'appui, les occupants de ces quatre-vingt-dix-huit m² démontrent, à nouveau en 1879, que ce terrain appartient, non pas à la mairie, mais à eux-mêmes et antérieurement à leurs ascendants.

Sur cet espace un monument avec une Vierge attire l'attention. Cette Vierge est Notre Dame de Bon Espoir dont l'histoire est inséparable de celle de la chapelle Notre Dame de Bonne Garde érigée à quelques mètres de là. En effet, selon la notice historique élaborée à propos de cette chapelle, on y lit ceci « le vénérable Monsieur Durand, dont la mémoire est toujours en bénédiction a fait plus que personne pour le développement du culte de la Très Saint Vierge parmi les fidèles de Saint Jacques. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir relevé de ses ruines le sanctuaire de Bonne Garde ; c'est par ses soins qu'on a placé sur le chemin de Vertou un monument en l'honneur de Notre Dame du Bon Conseil et un autre à Sèvres, sous celui de Notre Dame de Bon Espoir ». Monsieur Durand, évoqué dans cet extrait de l'historique,



n'est ni plus ni moins le curé de Saint Jacques ayant officié dans cette paroisse dans les années ayant suivi la Révolution française, puisqu'il est né en 1792 et est décédé en 1862. Il a été ordonné prêtre en 1823. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, puisque les propriétaires de cet enclos vendus à la Mairie en 1889 déclarent lors de l'enquête publique préalable à l'approbation du tracé du chemin vicinal n°30 que « ce petit monument en l'honneur de la Vierge a été élevé sur ledit terrain, formant cour, jardin, terrasse au midi de ladite maison entourés de murs et plus tard d'une haie, par leur cousine, Mademoiselle Thibaud », dont ils sont les légataires universels. Mademoiselle Thibaud, quant à elle, était propriétaire de ces quelques mètres carrés inclus dans une propriété plus vaste, depuis au moins 1853, année durant laquelle la Mairie lui en contestera la propriété en vain. Ce monument a donc été érigé entre 1853 et 1862.

Ce petit bout de terre et le petit monument dédié à « Notre Dame de Bon Espoir » sont depuis 1889 propriété de la ville, année où l'acte de cession amiable a été signé par les parties.

La dégradation de ce monument situé sur le domaine public est telle que des travaux urgents s'imposent.

Edicule dédié à Notre Dame de Bon Espoir, rue des Giraudais, état 09/04/2014